Union du corps enseignant secondaire genevois - UCESG

Case postale 5521 - 1211 Genève 11 ☎022 / 311 84 85 + fax 022 / 311 84 87

e-mail : <u>secretariat@union-ge.ch</u> site Internet : www.union-ge.ch



Réforme de la Maturité gymnasiale

Position UCESG

Nous constatons la large inadéquation du projet de grille horaire présenté par le D12 et des points du mandat donné par M. Charles Beer. Il n'est en effet nullement question du renforcement du groupe classe, de la création de profils cohérents ou de l'amélioration du taux de maintien, le seul point qui a été pris en compte étant celui de l'introduction de l'OS en première année, qui paraît être motivée par l'adaptation au nouveau CO.

Si nous ne sommes pas opposés à une telle introduction, nous nous inquiétons de l'effet de l'étalement des heures d'enseignement sur les quatre ans. Les sujets qu'on peut aborder en première année sont, par définition, plus simples que ceux que l'on pourrait traiter en troisième ou quatrième année. Sans rajout d'heures dans les deux dernières années, on ne pourra empêcher une baisse du niveau réel des compétences atteintes en fin de parcours. Nous nous inquiétons également de l'information qui pourra être donnée aux élèves sur les OS qui ne font pas l'objet d'un enseignement au CO, tels le droit, l'économie et les arts visuels.

Quant au reste des propositions, nous peinons à leur trouver une cohérence. Le rajout d'heures de mathématiques en fin de cursus semble étrange s'il s'agit de venir en aide aux élèves en difficulté. Pourquoi ne pas rajouter une heure en début de parcours, comme c'était le cas auparavant? Les heures de mathématiques ajoutées aux OS ont peu de pertinence. On tient peu compte du droit, la dimension statistique des sciences économiques est la seule qui en bénéficie. Les enseignants de biologie et de chimie affirment, quant à eux, que l'outillage mathématique est suffisant en l'état. Le doublement de la dotation horaire de la diction en première année sera coûteux. Est-ce là que l'on veut mettre la priorité? La question de l'enseignement de l'informatique est également ouverte.

Il nous apparaît donc qu'il faut revenir sur les points du mandat et leur donner un ordre de priorité. Un réel renforcement du groupe classe passerait nécessairement par une simplification drastique des profils possibles. Lors des états généraux du 22 novembre, une telle option ne rassemblait pas de majorité; en revanche un large consensus s'est dégagé pour demander le regroupement des enseignements généraux par groupes administratifs, ainsi que cela se pratique dans différents collèges. Il nous paraît en outre important de garder à l'esprit que c'est le caractère généraliste de la maturité qui doit être défendu en tout premier lieu. Il conviendrait de s'inscrire dans la ligne de la dernière réforme du règlement qui a vu l'apparition du groupe de 4 disciplines devant totaliser 16 points.

Les conditions budgétaires actuelles et prévues étant très difficiles, et vu que ni du côté des directions, ni apparemment du côté du corps enseignant ne se dessinent de fortes volontés pour une réforme en profondeur, nous pensons qu'il vaudrait mieux s'en tenir à de simples ajustements. Il faut en outre tenir compte des nouvelles ressources qui devront être dégagées ces prochaines années pour rendre effective l'obligation de formation jusqu'à 18 ans.

Dès lors, dans cette réforme, nous pensons soutenir les points suivants:

- * Renforcement des groupes classes par le regroupement des élèves des cours d'enseignement général.
- * Aide aux élèves en difficulté par l'introduction de cours d'appui payés au poste et par l'introduction d'une heure au poste pour les responsables de groupe de première et deuxième années.
- * Introduction de l'OS en première avec une compensation de la perte des heures en troisième et/ou quatrième année pour maintenir le niveau actuel en fin de parcours.

Genève, le 22 janvier 2013